

## Alerte Santé et ANFR

Les retours que nous avons sont édifiants !

*Je travaille sur Paris dans une boulangerie Neuf ouvert en novembre et depuis que j'ai atterri là-bas.*

*J'ai plein de symptôme à cause du compteur linky professionnel qui est plus grand que le standard. Des symptômes comme l'étouffement de la gorge, de la fatigue, des maux de tête, des contractions musculaires et des paupières permanentes. Je voudrais savoir s'il est possible que mon patron change ce compteur ? Ou bien que dois-je faire pour que mon patron sache réellement les problèmes du compteur car il n'est au courant de rien. C'est l'enfer tous les jours au travail j'ai besoin d'aide svp .... Merci*

Nous allons à 15 h voir une propriétaire qui n'est pas contente car sa locataire maman d'un bébé elle ne peut plus vivre dans l'appartement loué depuis l'installation en catimini d'un Linky ceci malgré son opposition, donc elle va déménager.

C'est une des personne qui ayant un intérêt à agir est dans la procédure au pénal en cours de dépôt.

Nous maintenons : dans l'immobilier il va y avoir deux types avec ou sans le Linky, **la prise de conscience ne va que monter en puissance !**

ERDF déclare qu'elle va sortir l'artillerie lourde cet été, nous nous allons sortir les 380 de marine, avec ce calibre nous allons voir qui fera le poids !

Exemple : Une nouvelle procédure au pénal va être introduite contre l'ANFR, le dossier est clos : l'ANFR trompe la population, elle fait des mesures radiatives de champs EM avec un protocole jusqu'à 6 GHz, c'est comme si sur l'autoroute les radars ne mesuraient pas au-dessus de 160 km/h ... Celle peut paraître incroyable, voir fou ! En réalité toutes les mesures radiatives de l'ANFR sont totalement fausses depuis toujours !

**Vous pouvez diffuser**

Bien à vous tous  
Marie-Pierre